



**Communiqué du 5 janvier 2018**

## **La tempête «Burglind», un défi pour les propriétaires de forêts**

**Le 3 janvier 2018, la tempête «Burglind» a balayé la Suisse et ses forêts. Leurs propriétaires et les forestiers vont devoir procéder à des travaux d'évacuation et de remise en état. Souvent compliquées, ces opérations ne sont pas sans danger. La population est instamment priée de renoncer à se rendre en forêt ces prochains temps. Sur le marché du bois, la stabilité des prix est prioritaire.**

Les premières constatations montrent que Burglind n'a pas épargné la forêt. On n'a pas encore une vue d'ensemble des dégâts car les conditions météorologiques rendent les observations difficiles. Et puis, vu le danger élevé d'avalanches et les nombreuses routes fermées, toutes les forêts n'ont pas encore, et de loin, pu être contrôlées. D'après les premières données dont dispose ForêtSuisse, il n'y a que des cas isolés de chablis (arbres renversés ou cassés) massifs, bien loin des dévastations de grande ampleur qu'avait provoquées l'ouragan «Lothar» en 1999. Par contre, on ne compte plus les arbres et les bosquets arrachés, notamment en lisière des forêts et le long des voies de circulation ou même au milieu des peuplements forestiers; c'est ce que les spécialistes appellent des «dégâts épars». Comparé à Lothar, les vents ont atteint des vitesses plus faibles (30 à 50 km/h de moins), bien que des bourrasques aient battu ça et là des records. Il n'est donc pas exclu que l'on découvre plus de grandes surfaces endommagées. Markus Brunner, directeur de ForêtSuisse, compte - ordre de grandeur - avec «quelques centaines de milliers de mètres cubes» de bois couchés, dont les propriétaires devraient aisément faire façon. Cette évaluation est à mettre en parallèle avec les volumes annuels normalement récoltés dans les forêts suisses, qui sont d'environ 5 millions de mètres cubes (chiffre de 2016). On est très loin des 13 millions de mètres cubes de Lothar.

Sauf exceptions locales, les principales fonctions des forêts, surtout celles des forêts protectrices, ne devraient pas être affectées. On ne peut toutefois préjuger des traces que laissent les tempêtes sur le long terme, comme typiquement le développement de bostryches sur les arbres endommagés et affaiblis. En collaboration avec les services



forestiers cantonaux, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) établira ces prochains jours une carte et un bilan plus complet des dommages.

### **Evacuation et remise en état: une affaire réservée aux professionnels!**

Il n'est généralement pas possible de laisser en l'état les arbres inclinés, cassés ou déracinés par la tempête. Pour des raisons de sécurité, il faut très souvent les enlever sans tarder. C'est particulièrement le cas dans les pentes soumises aux avalanches et dans les lits des cours d'eau, le long des voies de circulation ou dans les endroits fréquentés. Il s'agit aussi de prévenir une explosion des populations de bostryches, qui peut survenir dès le printemps en présence d'arbres blessés et affaiblis, sans oublier qu'il serait peu judicieux, pour des raisons environnementales, de ne pas exploiter la matière première que peuvent fournir les chablis.

Toutefois, lors de dégâts épars, l'évacuation des bois est relativement compliquée et coûteuse: ces interventions ponctuelles excluent l'usage de machines modernes et la sécurité des travailleurs y prime sur toutes autres considérations. Dans les pentes et dans les secteurs isolés et peu accessibles, les travaux se font à la main, à l'aide de tronçonneuses et de treuils. Ces travaux ne couvrent généralement pas leurs coûts. De nombreux propriétaires de forêts, déjà dans une situation économique difficile, auront de la peine à les réaliser. La Confédération, les cantons et les communes, principaux bénéficiaires des prestations de la forêt, devront faire face à leur responsabilité et apporter leurs contributions opérationnelle et financière.

Les interventions en présence de chablis sont extrêmement dangereuses: les arbres sont souvent tordus, sous tension, entremêlés ou encroués dans leurs voisins. Les nombreux accidents tragiques survenus après Lothar montrent que les travaux d'évacuation effectués dans des chablis par des personnes non qualifiées finissent souvent en rendez-vous mortel ou par des blessures très graves. Chaque situation et chaque arbre constituent des cas particuliers que seuls des professionnels hautement qualifiés sont en mesure d'évaluer. Les dangers sont aussi pour les promeneurs; des bois peuvent encore tomber un peu partout et mieux vaut éviter la forêt dans les semaines à venir (voir encadré).



## **Stabilité sur le marché du bois**

Les arbres abattus vont être progressivement préparés, commercialisés et évacués de manière coordonnée. ForêtSuisse recommande à tous les propriétaires de forêts, une fois les opérations urgentes de sécurisation réalisées, de procéder posément à une évaluation de leur situation avant de commencer les évacuations. En bien des lieux, ces dernières ne pourront se faire qu'après la fonte des neiges. Les propriétaires, exploitants, entrepreneurs et transporteurs doivent avant toute chose négocier les conditions de vente avec leurs acheteurs. Il est recommandé de s'entendre sur les questions de qualité car même les chablis fournissent de belles grumes de bois frais et sain de haute qualité.

Les recommandations de prix publiées par ForêtSuisse après la réunion de la Commission du marché du bois du 16 octobre 2017 restent valables jusqu'à nouvel avis. Il y a de la demande et pas d'excédents prévisibles pour les bois ronds, le bois énergie et le bois d'industrie. La Commission du marché du bois se réunit à mi-janvier 2018 et procédera à une évaluation de la situation.



### **((Box))**

#### **Pas de «calme après la tempête» pour les promeneurs!**

Les propriétaires forestiers recommandent la plus grande prudence aux usagers de la forêt où règne actuellement un calme trompeur. De nombreux arbres, des morceaux de couronnes, des branches ont été cassés, fendus, endommagés. Des branches sont restées pendues. Ces dommages sont souvent invisibles mais la moindre vibration, le plus petit souffle de vent peuvent entraîner la chute subite et imprévisible de morceaux de bois sur des personnes, les blesser, ou pire encore. Les promenades en forêt comportent momentanément un risque élevé et doivent être évitées ces prochaines semaines. Surtout, ne vous aventurez pas à proximité d'arbres abattus et ne traversez pas les bois! Les signalisations et les barrages mis en place par les forestiers doivent être strictement respectés. Les personnes qui se rendent en forêt le font à leurs risques et périls.

### **(Information économique complémentaire)**

#### **Les tempêtes sont économiquement dommageables pour les propriétaires forestiers**

- Les dégâts des tempêtes constituent un risque économique pour les propriétaires de forêts. Les troncs abattus par le vent sont souvent de qualité moindre et les belles pièces doivent être triées avec soin.
- Nombre de dommages provoqués aux arbres par les tempêtes ne se révèlent souvent que bien plus tard. Le vent peut générer des micro-fissures et des points de compression dans les troncs. Ces dégâts sont indécélables, ils ne nuisent pas forcément à la vitalité du sujet mais ils déprécient sa valeur commerciale, ce qui n'apparaîtra que bien des années plus tard quand l'arbre sera scié.
- Les tempêtes endommagent souvent les couronnes et le système racinaire des arbres, sans pour autant les faire tomber. La vitalité des épicéas et des sapins s'en trouve amoindrie, ce qui rend ces sujets plus sensibles aux bostryches, à la chaleur et à la sécheresse. La règle de base veut qu'au volume de bois abattu par une tempête corresponde un même volume de bois indirectement touché, avec des dommages qui apparaîtront ultérieurement.



- Lorsqu'une tempête abat subitement de gros volumes de bois, cela exerce une pression supplémentaire sur les prix de ce dernier, déjà fort bas; le phénomène peut encore être aggravé si d'autres coups de vent font des dégâts à l'étranger. Les propriétaires de forêts espèrent que la demande pour le bois suisse poursuivra sa progression après le passage de Burglind. Ils vont s'efforcer de satisfaire les besoins du marché, tout en évitant des excédents qui conduiraient à une chute des prix.
- Enfin, la tempête met parfois à mal des plans de gestion forestière minutieusement préparés. Les services forestiers planifient les coupes et les volumes de bois à récolter sur le très long terme pour conserver des forêts stables, vivantes, structurées et pour garantir la fourniture de bois de qualité à leurs acheteurs. Ce dernier point requiert de la souplesse et un sens aigu de la loyauté de part et d'autre, ce dont profite les deux parties.

### **Contacts**

Markus Brunner, directeur, tél. + 41 32 625 88 00, mobile + 41 79 291 20 39

Urs Wehrli, resp. communication, tél. + 41 32 625 88 00, mobile + 41 79 798 24 31

*Communiqué de presse et photos:*

<https://www.foretsuisse.ch/la-foret-suisse/association/medias/communiques-de-presse/2018.html>

*Recommandations de prix de la Commission du marché du bois du 16 octobre 2017 :*

[https://www.waldschweiz.ch/fileadmin/user\\_upload/user\\_upload/Forstwirtschaft/Holzmarkt\\_Aktuell/Holzmarktkommission.pdf](https://www.waldschweiz.ch/fileadmin/user_upload/user_upload/Forstwirtschaft/Holzmarkt_Aktuell/Holzmarktkommission.pdf)

### **ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers**

ForêtSuisse – anciennement Economie forestière Suisse – est l'association suisse des propriétaires de forêts. Elle représente les intérêts des quelque 250000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays. ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres qui permettent aux propriétaires et aux exploitants forestiers de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable et de préserver la vitalité et la biodiversité des forêts. L'association aide les propriétaires à commercialiser leur bois et à valoriser leurs prestations aux meilleures conditions. Elle offre une large palette de services dans les domaines de la formation, de la formation continue et de la gestion d'entreprise. L'association publie les deux principales revues forestières suisses, *WALD und HOLZ* et *LA FORÊT*. ForêtSuisse réunit en son sein les associations cantonales et régionales d'économie forestière, des cantons et des propriétaires forestiers. Une trentaine de personnes travaillent au siège central de ForêtSuisse à Soleure. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.foretsuisse.ch](http://www.foretsuisse.ch)